



Proposition de budget : Exercice 2007–2008

17 mai 2007

Mise à jour le 23 mai 2007

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	2
Processus de planification.....	2
Plan de fonctionnement.....	2
Principaux aspects du plan de fonctionnement.....	3
Respect des contrats.....	4
Responsabilité et transparence.....	4
Traduction.....	4
Automatisation de l’IANA.....	5
Processus pour les nouveaux gTLD.....	6
Déploiement des noms de domaines internationalisés.....	7
Réexamen de l’organisation.....	8
Exécution des protocoles de responsabilités avec les ccTLD.....	9
Préparation du budget pour le plan de fonctionnement.....	9
Prise en compte des opérations en cours et de l’accroissement des niveaux d’activités dans le budget.....	12
Budget d’investissement.....	13
Proposition de revenus.....	14
<u>Frais pour les</u> registraires gTLD.....	14
Frais de transaction au niveau des registraires.....	14
<u>Frais</u> par registraire.....	14
Frais pour les registres gTLD.....	15
Contributions des ccTLD.....	15
Registres Internet Régionaux.....	16
Autres sources de revenus.....	16
Revenus des investissements.....	16
Sources et utilisation des revenus.....	17
Projection des revenus pour 2007-2008.....	19
Propositions de tableaux du budget et remarques.....	23
Remarques sur les projections de revenus et de dépenses pour l’exercice 2007- 08.....	24

Introduction

Cette proposition de budget pour l'exercice 2007-08 contient une description du processus budgétaire de l'ICANN pour l'année à venir, le plan de fonctionnement annuel décrivant les accomplissements que l'organisation s'est fixés, ainsi qu'une explication du modèle de revenus et du plan de dépenses pour l'année. Après les commentaires du public et des discussions de suivi avec les groupes constitutifs et le comité des finances du Conseil d'administration de l'ICANN, le budget sera modifié et soumis au Conseil d'administration de l'ICANN pour être adopté à San Juan le 29 juin 2007.

Processus de planification

Conformément à son cycle de planification, l'ICANN a développé son plan stratégique au cours de la première moitié de l'exercice 2006-2007 (juillet – décembre). Après consultation auprès de la communauté, le plan stratégique actuel (voir : <http://www.icann.org/strategic-plan/consultation-process-2006-07>) a été adopté à Sao Paulo en décembre 2006. Au cours de la seconde moitié de l'exercice, l'ICANN axe ses activités de planification sur son plan de fonctionnement annuel et sur son budget, à savoir le plan sur un an visant à accomplir les objectifs définis dans son plan stratégique de trois ans.

Plan de fonctionnement

L'attention aux projets a été un élément fondamental du plan de fonctionnement pour 2006-2007. Cette approche a présenté l'avantage de pouvoir mieux identifier les tâches, les ressources et les réalisations attendues des éléments du plan, ; elle a également permis de fournir une méthodologie de gestion éprouvée pour les mettre en œuvre. En développant un plan de fonctionnement pendant cet exercice, nous avons réalisé que la somme des travaux de l'ICANN pouvait se décrire en fait comme suit :

- Inclure les activités « affaires courantes ». Ces activités comprennent la plupart des travaux de l'ICANN sans rapport avec les projets. Les projets ne peuvent exister hors des exigences de ces autres travaux.
- Les projets sont entrepris pour améliorer une activité existante ou établir une nouvelle activité. Par conséquent, à chaque projet est associée une activité de l'ICANN afin de pouvoir quantifier ses avantages par des améliorations de performance.
- Considérer moins d'activités comme étant des « projets ». La méthodologie formelle de gestion de projet ne sera alors appliquée qu'aux projets faisant intervenir le plus de ressources, lorsque ces méthodes permettront d'améliorer le rendement. D'autres efforts d'amélioration constante sont identifiés dans le plan sous forme d'un aspect des travaux en cours.

Le plan de fonctionnement 2007-2008 poursuit l'approche de gestion de projet tout en identifiant explicitement les activités commerciales actuelles d'intérêt pour la communauté. Ce plan identifie :

Les activités : les réalisations spécifiques attendues ou les éléments de service fournis par un domaine fonctionnel. (Exemple : l'IANA traitant les demandes de modifications de la zone racine).

Norme/Mesure : ce que doit être la mesure du succès pour cette activité. (Exemple : jours nécessaires à la réalisation d'une demande de modification.) Dû à la nature des travaux, cette norme ou mesure est souvent un texte qualitatif sur ce que l'ICANN a l'intention de mesurer. L'ICANN continuera au fil du temps à identifier des mesures quantitatives pour bon nombre de ces activités.

Travaux existants : identifier les initiatives spécifiques en cours qui améliorent une activité ou y ajoutent une valeur. (Exemple : l'élaboration substantielle des processus de respect contractuel.)

Nouveaux travaux : identifier les initiatives au cours du nouvel exercice qui amélioreront une activité ou y ajouteront une valeur. (Exemple : les travaux de l'IANA pour coordonner les rapports de demandes de délégation.)

Projets : les travaux et tâches s'élevant au niveau d'un projet afin de prendre en charge un domaine d'activité particulier. (Exemple : la mise en œuvre de la politique de consensus anticipée pour la désignation des nouveaux domaines de premier niveau.)

Le plan complet est présenté en deux fois ; il s'articule sous deux perspectives différentes :

1. La première présentation du plan s'articule autour des domaines fonctionnels de l'ICANN. Cette présentation permet de mieux comprendre la corrélation entre différentes activités. D'autre part, les intérêts d'un groupe constitutif particulier pourraient tomber dans le domaine d'une fonction spécifique de l'ICANN.
2. La seconde présentation du plan s'articule autour des objectifs stratégiques, dressés directement à partir du plan stratégique de l'ICANN. Cette présentation montre de quelle façon les activités de l'ICANN soutiennent ses impératifs stratégiques.

Ce plan a été mis à jour et révisé en tenant compte des commentaires de la communauté qui ont été reçus pendant et après la réunion de l'ICANN à Lisbonne. Le plan a ensuite été chiffré afin d'élaborer le budget annuel des dépenses qui sera soumis pour approbation lors de la réunion de l'ICANN à San Juan. Il y aura bien entendu quelques itérations entre l'ensemble des activités et projets du plan de fonctionnement et le budget de l'ICANN – les activités et projets seront modifiés/abandonnés/adaptés pour assurer que les travaux procurent un rendement adéquat de l'investissement et qu'ils sont adéquatement financés.

Ce plan de fonctionnement entend clairement : décrire la totalité des travaux de l'ICANN en termes d'affaires courantes et de nouveaux projets, commencer à identifier des mesures spécifiques et permettre un meilleur planning des ressources et un meilleur établissement du budget. En préparant le plan de fonctionnement 2008-2009, il sera utile de réviser cette approche afin d'assurer l'amélioration continue du processus de planning.

Principaux aspects du plan de fonctionnement

Le plan de fonctionnement inclut une description de tous les travaux de l'ICANN ; il figure à <http://www.icann.org/planning/>. Les commentaires sur le plan ou sur ce budget peuvent être adressés à op-plan-0708@icann.org et affichés à <http://forum.icann.org/lists/op-plan-0708/>.

Le plan de fonctionnement de l'ICANN décrit les objectifs mesurables des travaux définis pour l'exercice. Plusieurs de ces objectifs (ou groupes) sont capitaux pour la mission de l'ICANN et pour beaucoup de groupes constitutifs.

Lors des consultations antérieures, les groupes constitutifs participants ont demandé à l'ICANN d'établir la priorité de ses objectifs ou d'identifier ses objectifs très importants. Par conséquent, compte tenu des commentaires du public qui ont été reçus durant l'exercice précédent et la demande de mise en priorité, il convient de décrire ici certains aspects importants du plan.

Nombre de programmes familiaux et de programmes à haute priorité passeront en phase d'exécution pendant l'exercice 08, comme décrit ci-dessous.

Respect des contrats

Le budget fournit des ressources afin que l'ICANN puisse accroître substantiellement ses efforts visant à assurer le respect des contrats, y compris le système de contrôle des performances des registres et des registraires assurant que toutes les parties à ces accords les respectent. L'ICANN a publié son programme de respect des contrats sur <http://www.icann.org/compliance/>.

Le programme de respect des contrats s'appuie sur les relations existantes et constructives avec les communautés des registres et des registraires. Les éléments du programme se composent comme suit :

- Fonctions de contrôle technique et non technique afin d'examiner à intervalles réguliers les opérations des registres et des registraires et s'assurer qu'elles sont conformes aux contrats et aux normes appropriées.
- Suivi et analyse statistique améliorés des inscrits, des plaintes/commentaires des utilisateurs concernant des registres/registraires spécifiques.
- Suivi rapide des cas spécifiques de non-respect. Travail constructif avec les registres et les registraires pour mettre en œuvre et réaliser les plans d'actions correctives.
- Mise en œuvre continue d'une intensification prévue des actions et des périodes palliatives associées, y compris les recours juridiques et les recours spécifiques portant sur la performance, afin de remédier aux torts courants et d'assurer la légitimité pour la fonction de respect des contrats.
- En coopération avec le groupe des registraires, rédiger à nouveau l'accord d'accréditation des registraires pour mieux définir des formes de fonctionnement acceptables.

Un programme de respect des contrats efficace protège les homologues et les membres clients de la communauté Internet en assurant la cohérence de la conduite dans les communautés des registraires et des registres.

Responsabilité et transparence

La responsabilité et la transparence sont des domaines dans lesquels l'ICANN aspire à être un leader mondial. Un ensemble de principes opérationnels de gestion pour la responsabilité et la transparence est en cours de développement. Un rapport de One World Trust indique que l'ICANN est transparent et responsable, mais qu'elle peut s'améliorer.

Les discussions du conseil d'administration sont plus transparentes, car les procès-verbaux de ses réunions sont plus complets ; ils sont également diffusés plus tôt.

Durant l'année à venir, l'ICANN prévoit d'achever le développement de ses principes de fonctionnement après consultation avec la communauté.

L'ICANN continue à développer et à mettre en œuvre un plan de communication expliquant clairement sa mission et faisant part des activités et des réalisations liées aux objectifs de la société.

- Fonctions de communication de l'ICANN entièrement pourvues, y compris un directeur de la division participation publique, comme décrit dans les documents de planification de l'ICANN.
- Nous avons apporté d'importantes améliorations aux sites web de l'ICANN et nous continuons à mettre en œuvre des outils de diffusion et de dissémination des informations comme les RSS, les « web logs » et les bulletins d'informations. Une priorité spécifique concerne la publication améliorée (fiabilité et visibilité) de la correspondance et des réponses sous forme de lettres et de commentaires, ainsi que les présentations des réunions publiques.

Traduction

La traduction des documents importants et des comptes-rendus des réunions est un important aspect des initiatives de communications et de transparence de l'ICANN. Les travaux de traduction soutiennent bon nombre ou la plupart des initiatives du plan de fonctionnement et de projets décrits dans les plans stratégiques et les plans de fonctionnement.

Le budget de l'exercice 08 prévoit des dépenses de traduction de 269 000 \$. Ces frais sont substantiels, mais les initiatives de traduction de l'ICANN dépasseront néanmoins ce chiffre. Les traductions sont également effectuées de façon économique (et avec une expertise technique) en demandant aux membres de la communauté, du conseil d'administration et du personnel de l'ICANN d'apporter leur concours à des tâches spécifiques. De cette manière, l'ICANN prévoit de répondre aux attentes de la communauté en ce qui concerne cet important aspect de ses opérations et de ses communications.

Avant l'approbation du budget, l'ICANN élaborera une politique de traduction et la diffusera pour être examinée par le public. Le budget traduction sera examiné pour assurer qu'il peut inclure la politique de traduction avant la finalisation du budget.

Automatisation de l'IANA

L'IANA est en voie d'automatiser bon nombre de ses fonctions administratives, y compris le dépôt et le traitement des demandes de modifications de la zone racine, les demandes de protocoles et de paramètres, ainsi que le rapport des mesures de performance. Il s'agit là d'un processus continu, dont certaines étapes majeures ont déjà été réalisées.

L'automatisation des processus de l'IANA accroît sa productivité et lui permet de mieux remplir ses engagements aux niveau des services pour les parties intéressées. Les avantages sont les suivants : traitement plus efficace, gestion standardisée et courante des demandes et, grâce à l'analyse de la performance, identification des domaines dans lesquels les processus peuvent être rationalisés et améliorés. Par ailleurs, en automatisant

une grande partie des éléments administratifs des processus de l'IANA, les ressources en personnel peuvent être consacrées à des projets et processus plus complexes.

L'IANA réévaluera les besoins en personnel et adaptera en conséquence les ressources en personnel à mesure de l'automatisation partielle ou complète des principales activités administratives et de traitement.

Processus pour les nouveaux gTLD

Le développement d'un processus et d'une politique pour l'introduction de nouveaux gTLD (domaines génériques de premier niveau qui sont essentiels pour favoriser le choix et la concurrence en matière des services d'enregistrement de domaines à fournir et qui, en tant que tels, sont cruciaux à la promotion des principales valeurs de l'ICANN) avance vers une nouvelle phase d'exécution. Les questions à aborder dans la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie pour les gTLD sont complexes et touchent les aspects techniques, économiques, opérationnels, juridiques, de politique publique et autres. Nombre de personnes intéressées de la communauté Internet mondiale souhaitent participer à la mise en œuvre de la stratégie ; l'ICANN est vouée à faciliter leur participation et leur engagement.

Le processus d'introduction des nouveaux gTLD doit être solide ; il doit être administré dans les délais et de façon prévisible et il doit être évolutif afin de prendre en charge le nombre et la diversité des applications potentielles. La nature mondiale et la complexité du projet ont une incidence directe sur les coûts de démarrage et les coûts récurrents du programme. L'ICANN anticipe faire un investissement substantiel dans le projet au cours de la première année afin de créer le service du programme gTLD.

Les coûts de processus des nouveaux gTLD, entièrement autofinancés, seront compensés par les frais afférents aux demandes. Il est prévu que les coûts de la première phase seront substantiels, dû aux frais de démarrage ponctuels ; les coûts des phases suivantes seront moins chers à administrer. Les coûts de démarrage incluent, sans toutefois s'y limiter : le recrutement de nouveaux employés pour le service du programme gTLD, les frais pour services professionnels associés à la production des demandes de proposition des requérants (DDP), le développement d'un modèle d'objections déposées/de résolution des litiges, le maintien des ressources pour procéder aux examens technique et commerciaux/financiers, ainsi que les coûts de recrutement associés à la création d'un panel indépendant ou d'une série de panels qui fourniront des services de décision dans le cadre de la résolution des différends et des conflits en chaîne.

Une composante majeure des coûts de démarrage concerne la création et la mise en œuvre d'une stratégie de communications dans nombre de langues différentes, afin d'annoncer et de promouvoir la première phase au niveau de la communauté Internet mondiale.

L'ICANN encourra des coûts de médias pour la publication des demandes à la suite de la conclusion de la fenêtre des demandes. Si l'ICANN doit favoriser une représentation géographiquement diversifiée des fournisseurs de service sur l'Internet, elle doit d'abord leur faire part du processus des gTLD et les renseigner sur ce processus.

Les informations précédentes se réfèrent à la mise en œuvre du projet des nouveaux gTLD. En ce qui concerne le développement des politiques, un projet de rapport final sera publié plus tard ce mois-ci ; il permettra de faciliter davantage la discussion sur le processus de développement des politiques concernant les gTLD, y compris les discussions avec

d'autres OS et CC de l'ICANN. Le rapport, ainsi qu'un rapport de mise en œuvre préparé par le personnel, sera mis à la disposition du public pour commentaires et discussion lors de la réunion de l'ICANN à San Juan en juin. Les dernières étapes de ce processus de développement des politiques incluent la prise en compte et l'approbation du rapport final du conseil du GNSO, ainsi que la prise en compte et l'approbation postérieures d'un rapport de conseil d'administration par le conseil d'administration de l'ICANN.

Déploiement des noms de domaines internationalisés

Les noms de domaines internationalisés (IDN) sont des noms de domaines représentés par des caractères en langues locales. Ces noms de domaines peuvent contenir des lettres à signes non critiques, comme requis par nombre de langues européennes, ou des caractères provenant de scripts non latins (par exemple l'arabe ou le chinois). Alors que les IDN sont disponibles au deuxième niveau sous des domaines établis de premier niveau (tels que .info, .net, .se et .de), le programme IDN de l'ICANN contient un ensemble de projets consacrés à l'introduction des IDN au premier niveau. Toute la chaîne du nom de domaine sera ainsi disponible en caractères locaux.

Il est important que l'Internet évolue afin d'être plus accessible aux populations n'utilisant pas le jeu de caractères ASCII. Ces efforts d'internationalisation doivent toutefois être accomplis grâce à des normes ouvertes, non exclusives et totalement compatibles avec le modèle Internet existant de bout en bout ; ils doivent également préserver l'attribution de noms uniques dans le monde dans un espace de noms publics qui puisse être résolu de façon universelle.

Pour atteindre cet objectif, le programme IDN comprend plusieurs projets qui avancent vers une nouvelle phase d'exécution.

Tests techniques – après la réalisation d'un test de laboratoire qui avait été développé afin de déterminer la viabilité des noms de premiers domaines internationalisés dans le DNS et qui avait montré qu'aucun effet négatif n'était mesurable sur la duplication du DNS dans l'environnement de laboratoire, l'ICANN poursuivra son plan, à savoir collaborer avec d'autres entités afin d'insérer la version libellée A des TLD internationalisés dans la zone racine. Le test de laboratoire sera dupliqué dans l'installation réelle. D'autre part, il sera demandé aux utilisateurs d'évaluer la réponse des applications logicielles couramment utilisées pour les noms de domaines, avec la chaîne entière du nom de domaine en caractères locaux.

Politique – coordonner et soutenir le développement des politiques avec tous les groupes constitutifs intéressés et les comités consultatifs, y compris le ccNSO, le GAC et le GNSO. Il a été établi que la coordination était nécessaire entre ces groupes pour assurer la réalisation cohérente du développement des politiques IDN TLD.

Directives – révision des directives IDN qui ont été utilisées par les registres TLD pour l'introduction des IDN au deuxième niveau sous les TLD respectifs, y compris l'orientation pour l'usage au premier niveau. Les directives continueront d'évoluer ; elles aboutiront éventuellement à une orientation sur les meilleures pratiques actuelles pour tous les registres TLD.

SSAC – lancé une étude sur les questions de sécurité et de stabilité concernant le déploiement des TLD internationalisés. Pour étayer cet effort, l'ICANN fournit un soutien en personnel afin de finaliser cette étude urgente et avoir ses conclusions prêtes pour les

travaux nécessaires à réaliser avant que les TLD internationalisés soient prêts à être déployés.

Protocole IDNA – le protocole développé initialement en 2003 est actuellement révisé. Pour étayer les initiatives et propositions présentées dans l'IETF, l'ICANN fournira un soutien en personnel afin d'aider les travaux continus nécessaires à la finalisation de la révision du protocole.

Les IDN ne forment qu'une partie de l'internationalisation du système des noms de domaines. Voici d'autres domaines soutenus par l'ICANN mais qui ne sont pas compris dans son mandat ou sa mission : contenu local, développement d'applications internationalisées, soutien, diffusion, coordination et établissement de partenariat mondiaux, en particulier dans les domaines dans lesquels l'ICANN n'a pas d'expertise ou n'est pas mandaté à exiger le respect des structures de mise en œuvre des IDN.

Pour réaliser ces objectifs, il sera nécessaire d'ajouter deux membres du personnel travaillant à plein temps, ainsi que certains conseillers experts.

Réexamen de l'organisation

Dans le cadre de l'engagement constant de l'ICANN à son évolution et à son amélioration, le conseil d'administration a approuvé un calendrier complet d'examens indépendants des structures de l'ICANN, ainsi que du conseil d'administration.

Le calendrier dont il a été convenu lors de la réunion de l'ICANN à Sao Paulo est celui-ci :

- Comité de nomination (NOMCOM)– lancement de la revue estimé en décembre 2006
- Comité consultatif At-Large (ALAC) – lancement de la revue estimé en février 2007
- Comité consultatif pour le système de serveurs racines du DNS (RSSAC)– lancement de la revue estimé en juillet 2007
- Conseil d'Administration – lancement de la revue estimé en octobre 2007
- Comité consultatif sur la sécurité et la stabilité (SSAC)– lancement de la revue estimé en janvier 2008
- Organisation de soutien du ccNSO – lancement de la revue estimé en juillet 2008
- Organisation de soutien des adresses (ASO) – lancement de la revue estimé en décembre 2008

Les examens sont destinés à assurer une observation indépendante du rôle et du fonctionnement des éléments clés de l'ICANN. Comme pour les deux premiers examens indépendants, qui ont été réalisés pour le Conseil du GNSO et le GNSO, ces examens seront effectués de façon objective par des évaluateurs indépendants, avec les directives du conseil d'administration pour les termes de référence de chaque examen et l'opportunité pour le public de faire des commentaires sur les résultats des examens.

Comme précisé dans l'Article IV, Section 4 des Règlements (Bylaws) de l'ICANN, « l'objectif de l'examen, qui sera effectué conformément aux critères et aux normes que le conseil d'administration indiquera, sera d'établir (i) si l'organisation de soutien a encore une raison d'être dans la structure de l'ICANN et (ii) dans ce cas, si une modification de la structure ou des opérations est désirable pour améliorer son efficacité. » Les conclusions de ces examens seront publiées pour revue et commentaires du public ; elles seront prises en

compte par le conseil d'administration au plus tard lors de sa deuxième réunion prévue après avoir été affichées pendant 30 jours. La prise en compte par le conseil d'administration comprend l'aptitude à réviser la structure ou le fonctionnement du comité de nomination par vote à la majorité des deux-tiers de tous les membres.

Exécution des protocoles de responsabilités avec les ccTLD

Depuis février 2007, l'ICANN a officialisé ses relations avec les gérants des ccTLD, soit par un document de cadre des responsabilités, soit par un échange de lettres, qui remplacent donc les accords de sponsorship. Pendant les 12 premiers mois du programme, l'ICANN a officialisé ses relations avec 20 gérants de ccTLD. Les ccTLD avec qui l'ICANN a des relations représentent plus de 50 % des détenteurs de noms sous les ccTLD. Dans le cadre de la poursuite de cet exercice, l'ICANN :

- conservera un gestionnaire de projet à mi-temps et un conseiller juridique pour aider à l'exécution du projet
- utilisera le réseau de liaisons régionales pour promouvoir les cadres de responsabilités auprès des gérants des ccTLD dans leurs régions respectives
- utilisera le réseau de liaison régionales pour renforcer les succès obtenus à ce jour et engager les gérants des ccTLD dans des discussions établissant les cadres de responsabilités avec les ccTLD afin qu'un pourcentage substantiel d'inscrits ccTLD de chaque région soit représenté

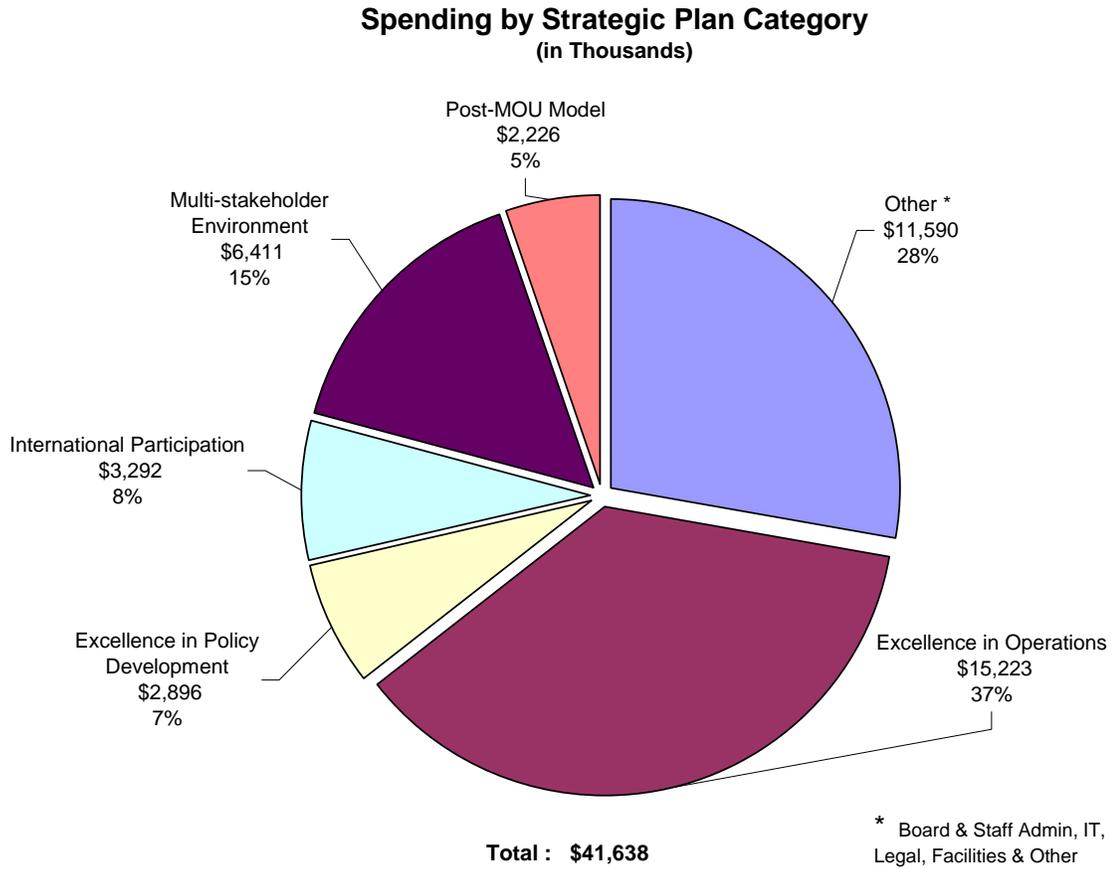
Préparation du budget pour le plan de fonctionnement

Le budget de l'ICANN est directement lié à la totalité du plan de fonctionnement modifié ; Nous anticipons que toutes les activités répertoriées, les nouveaux travaux et projets pourront être accomplis sans sortir de cette proposition de budget.

- revenus nets de 46,6 MM \$ (37 % au-dessus du budget 06/07)
- dépenses de 41,6 MM \$ (32 % au-dessus du budget 06/07)
- affectation du budget d'investissement de 1,6 MM \$
- contribution à la réserve de 3,4 MM \$

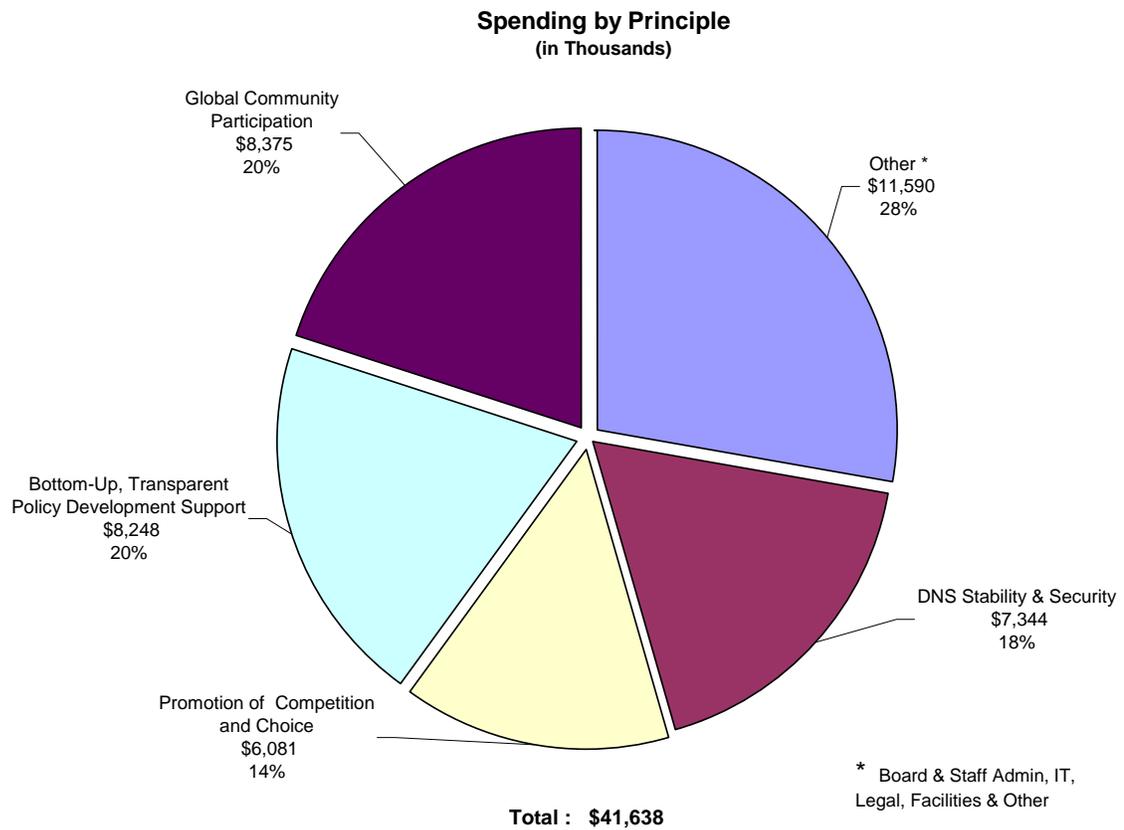
Étant donné que le plan de fonctionnement capture les objectifs définis dans le plan stratégique de l'ICANN décrit ci-dessus, toutes les dépenses peuvent être classés sous les principaux titres du plan stratégique. Dans le tableau suivant, « Autres frais » représentent l'administration du conseil d'administration et du personnel, le service technique, les services juridiques, les bureaux et autres.

Dépenses par catégories du plan stratégique



Alternativement, toutes les dépenses peuvent être réparties selon les objectifs définis dans la déclaration de mission de l'ICANN :

Dépenses par principe



Tel que décrit dans le plan de fonctionnement publié, le budget a été créé en tenant compte spécifiquement de chacun des principaux domaines inclus dans le plan. Les ressources en termes de personnel et de financement des services externes, de déplacements, de réunions, de coûts administratifs (y compris les équipements, la logistique et autres achats) et de biens d'investissements ont été identifiées et allouées.

L'augmentation des dépenses de 6,9 MM \$ dans le budget est due aux initiatives de première priorité, qui sont répertoriées ci-dessous. Aucune de ces initiatives n'est nouvelle pour ICANN ; au cours de l'exercice 08, elles passeront simplement à une nouvelle phase d'exécution.

Initiative	Dépenses*
Démarrage des gTLD	1 647 K\$
Sensibilisation – Programme Bourses & ALAC	1 068 K\$
IDN	988 K\$
Automatisation de l'IANA	735 K\$
Respect des contrats	831 K\$
Juridique – soutien des initiatives majeures	708 K\$
Séquestre des données de registraires	536 K\$
Analyse de l'économie/des marchés	400 K\$
Total	6 913 K\$

* Inclut le capital, selon les besoins

Tenant compte du fait que ces chiffres n'incluent aucune affectation des frais généraux, cette augmentation de 6,9 MM \$ explique essentiellement l'augmentation du budget pour l'année à venir. Par ailleurs, d'autres ressources ont été affectées à des domaines qui présentent un avantage direct pour les groupes constitutifs de l'ICANN en améliorant leur efficacité et en réduisant les coûts des fonctions internes. En particulier, il y a des diminutions irréfutables des dépenses dans plusieurs fonctions de soutien :

- Opérations techniques
- Ressources humaines
- Finance
- Gestion des programmes.

Prise en compte des opérations en cours et de l'accroissement des niveaux d'activités dans le budget

Outre se consacrer aux principaux efforts de mise en œuvre, l'ICANN doit également soutenir les opérations en cours. Ces efforts constants permettent de soutenir les opérations régulières, tels que la fourniture des services IANA, ainsi que les fonctions de liaison pour les registraires et des registres. Les opérations en cours fournissent également le soutien administratif pour les travaux et l'infrastructure des projets. Ces efforts comprennent les loyers, les services publics, l'assistance technique et la connectivité.

Ces efforts, ainsi que les ressources nécessaires pour les appuyer, continuent à croître. Par exemple, le nombre des registraires et registres gTLD continue à augmenter, de même que les activités de l'ICANN qui leur fournissent des services. Le processus actuel de développement de politiques visant à introduire de nouveaux TLD assurera que les exigences de l'ICANN pour soutenir ce segment du DNS continueront à croître.

L'ICANN soutient en outre un nombre croissant d'efforts de développement de politiques très complexes. Voici quelques exemples de travaux sur les politiques qui sont actuellement pris en charge et qui continuent à croître : le nouveau PDP gTLD, le PDP des conditions contractuelles des registraires, le groupe de travail du GNSO sur les IDN, les travaux conjoints de développement des politiques du ccNSO-GAC sur les IDN, le groupe de travail sur les noms réservés, le groupe de travail sur la protection des frais de propriété intellectuelle, le PDP du Whois, la mise en œuvre de la politique Whois en matière de conflit avec les lois nationales, ainsi que la conclusion prévue des avis et conseils sur le développement des politiques concernant les recommandations de l'OMPI. Le groupe de soutien au développement des politiques assiste également les processus organisationnels d'examen de l'ICANN décrits ci-dessus.

Le groupe des liaisons régionales poursuit ses activités de sensibilisation de manière économique : plusieurs représentants régionaux travaillent à l'échelon mondial sans avoir établi des bureaux régionaux.

L'ICANN continuera à suivre et à publier les mesures qui influent sur sa charge de travail. Cet aspect est particulièrement important, étant donné l'augmentation des frais de ressources de l'ICANN, pour assurer que les dépenses soient faites de façon efficace et économique.

Budget d'investissement

Pour l'exercice 08, l'ICANN adopte un budget d'investissement formel (approuvé par le comité des finances du conseil d'administration). Il s'agit d'une pratique comptable standard grâce à laquelle les relevés financiers refléteront mieux les frais commerciaux réels au fil du temps, en particulier lorsqu'il y a d'importants frais d'investissement périodiques.

Comme indiqué dans le tableau ci-dessous, la plupart de ces dépenses d'investissement sont liées à l'amélioration de l'infrastructure de l'ICANN. Elles comprennent notamment des investissements substantiels dans un réseau de stockage SAN et dans un logiciel de sauvegarde afin d'améliorer l'efficacité ; ils constituent une importante étape sur les mesures à prendre en cas de catastrophe. Un financement permettra également de remplacer un ancien système téléphonique, ainsi qu'une expansion supplémentaire du serveur racine L ; un montant sera aussi prévu pour le mobilier et les aménagements liés au déménagement probable de l'ICANN.

Des investissements substantiels ont été repoussés jusqu'à l'exercice 09. Ils comprennent notamment le remplacement d'un système financier en fin de vie et un système de gestion des documents.

Dépenses importantes en investissement

Matériel DNSSEC (IANA)	54 K\$
Relocalisation du centre de données	160 K\$
Réseau de stockage SAN/Sauvegarde	303 K\$
Système téléphonique Avaya (simultanément au déménagement)	120 K\$

Logiciel de gestion des projets sur Web	17 K\$
Système de traitement des demandes de renseignements	80 K\$
Logiciel de due diligence	25 K\$
Serveur Racine L	650 K\$
Mobilier/Aménagements (nouveaux bureaux)	182 K\$
Total	1 591 K\$

Proposition de revenus

La structure des frais de l'ICANN sera la même que pour le dernier exercice. Les augmentations des revenus totaux proviendront principalement de la croissance de l'espace des noms de domaines et des frais issus de la négociation du contrat du .NET.

Frais pour les registraires gTLD

Frais de transaction au niveau des registraires

Lors des exercices précédents, les frais par transaction étaient de 0,25 \$. L'ICANN propose le même frais pour l'exercice 2007-08, tout en reconnaissant avoir convenu avec les registraires d'une remise de 0,03 \$ pour l'exercice 2006-07. Le détail du budget ci-dessous décrit les revenus projetés pour les deux niveaux des frais de transaction. Alors que les deux niveaux des revenus excèdent les niveaux anticipés des dépenses, le frais de 0,25 \$ répond mieux aux objectifs de réserve de liquidités de l'ICANN. Ces projections sont fondées sur les récents niveaux de transaction et de taux de croissance. Au cours de trois trimestres sur les quatre derniers, les volumes de transactions ont reculé ou ont essentiellement stagné. Dans le cadre du processus d'approbation du budget et concernant la composante registraire anticipée, l'ICANN anticipe offrir à nouveau une remise de 0,03 \$. Chaque « transaction » sera définie comme étant un incrément d'inscription sur un an à un domaine, provenant d'une commande réussie d'ajout, de renouvellement ou de transfert. Comme pour les années précédentes, il n'y aura pas de frais de transaction à payer pour les domaines supprimés pendant les périodes de grâce ou « période d'ajout ou de renouvellement automatique » (voir toutefois les restrictions décrites ci-dessous sur la non facturation du registraire).

Les frais par transaction continueront à être facturés pour les incréments d'un an de chacune des transactions (c'est-à-dire qu'il sera de 0,75 US \$ pour un renouvellement de trois ans) et les registraires continueront d'avoir l'option de « repousser » pour chaque transaction le paiement des frais pour les années suivant la première année.

Frais par registraire

Les frais par registraire continueront également dans l'ensemble aux niveaux actuels. Chaque registraire accrédité par l'ICANN continuera à payer des frais fixes de 4 000 US \$, plus des frais variables par registraire totalisant 3,8 millions de dollars US divisé entre tous les registraires. Les frais par registraire sont basés sur le concept validé que les efforts de

l'ICANN pour fournir des services à un registraire sont les mêmes, quelle que soit la taille du registraire.

En fonction de la taille et de l'activité du registraire, certains d'entre eux continueront à avoir frais une « grâce » des deux tiers des frais variables standards par registraire. Les critères d'admissibilité à une grâce partielle seront les suivants : le registraire doit gérer moins de 350 000 noms de gTLD ; il ne doit pas avoir plus de 200 tentatives d'ajouts par ajout net réussi dans un registre quelconque et il ne doit pas avoir plus de cinq pour cent (5 %) de noms ajoutés qui sont supprimés pendant la période de grâce d'ajout qu'un registre offre.

Jusqu'à présent, durant l'exercice 2006-07, 136 registraires (représentant 15 % de tous les registraires) ont reçu un pardon sur 433 registraires qui en ont fait la demande. La demande des 297 registraires restants a été rejetée.

Frais pour les registres gTLD

Les frais des registres gTLD sont décrits en détail dans le tableau du budget et les remarques. Ces frais continuent à augmenter proportionnellement au financement total de l'ICANN, alors même que l'ICANN continue à explorer d'autres sources de financement.

Pour remplir son obligation de développer d'autres sources de revenus, l'ICANN a proposé la mise en œuvre de frais de transaction au niveau des registres. Les frais de transaction serviront à augmenter les revenus de l'ICANN, puis ils permettront à ces revenus d'augmenter proportionnellement à la croissance du DNS.

L'ICANN a signé des accords avec les registres .NET, .BIZ, .INFO, .NAME, .ORG, .PRO, .ASIA, .CAT, .JOBS, .MOBI, .TEL, .TRAVEL et .TEL. Ces accords prévoient des frais par transaction. Par ailleurs, l'accord de l'ICANN pour le fonctionnement du registre .COM contribue substantiellement au budget de l'ICANN grâce à un mécanisme de frais fixes.

Contributions des ccTLD

De nombreux ccTLD ont exprimé leur soutien au modèle de l'ICANN et à la valeur qu'il représente. Certains ont également fait valoir la nécessité de développer une structure cohérente des frais que paient les ccTLD à l'ICANN. Les mécanismes de financement sont établis par les ccTLD, par l'intermédiaire de la ccNSO. La ccNSO a récemment publié des directives recommandant aux gérants de ccTLD qui souhaitent contribuer au financement de l'ICANN, de le faire au moyen d'un modèle autonome présenté dans le rapport suivant : <http://ccnso.icann.org/announcements/announcement-09mar07.htm>.

L'ICANN a conclu des accords sous forme de protocoles de responsabilités avec 23 ccTLD. L'ICANN a en outre conclu des accords avec 13 autres ccTLD. La plupart de ces accords précisent les contributions à payer à l'ICANN. Compte tenu du modèle des contributions et des accords conclus, l'ICANN a pu augmenter de 20 % les prévisions des contributions reçues sur cette période pour l'exercice actuel. Il est anticipé que la structure des contributions sera pleinement mise en œuvre durant les mois à venir et, par conséquent, les contributions reçues des ccTLD augmenteront durant les exercices à venir.

Registres Internet Régionaux

Le protocole d'entente ayant été conclu entre la NRO et l'ICANN, il était prévu que les RIR débloqueraient les frais qui avaient été conservés dans un compte bloqué. Les RIR ont renouvelé cet engagement lors de la réunion de l'ICANN à Lisbonne.

Durant l'exercice 2004-05, basé sur des discussions avec un représentant du RIR, l'ICANN a prévu au budget des contributions des RIR à hauteur de 10 % du budget de l'année précédente. Les contributions de 823 K\$ représentaient une augmentation de 54 % par rapport au budget de l'année précédente. Durant l'exercice 2005-06, 2006-07 et aujourd'hui pour l'exercice 2007-08, l'ICANN a demandé le même montant.

Enfin, il est important de noter que les RIR assurent le financement des réunions de l'ASO, du soutien en personnel de l'ASO, et de leurs voyages et présence aux réunions de l'ICANN.

Autres sources de revenus

Pour avoir un bon planning commercial, l'ICANN doit continuer à développer d'autres sources de financement afin d'avoir une base de revenus plus solide. Ces sources devraient inclure en particulier les ccTLD, les RIR, les nouveaux gTLD et autres parties intéressées.

- L'ICANN a continué à accélérer l'exécution des protocoles de responsabilités avec les ccTLD. Un aspect de ces discussions a porté sur la façon de lever une base de financement plus cohérente auprès de ces parties intéressées.
- L'ICANN achève à l'heure actuelle le processus de développement d'une politique pour désigner de nouveaux TLD. La mise en œuvre de la politique est une réalisation importante de ce budget. Selon le modèle commercial de chacun d'eux, l'ICANN générera un flux de revenus raisonnable provenant de chaque TLD à partir de l'exercice 2008-09.
- L'ICANN poursuit le dialogue avec plusieurs parties intéressées qui estiment nécessaire d'avoir un ICANN fort et dynamique pour la stabilité de l'Internet, et par conséquent pour la stabilité des segments commerciaux substantiels que gèrent ces parties intéressées. Celles-ci ont indiqué qu'il existe une opportunité substantielle pour les organisations commerciales bénéficiant directement de la réussite de l'exploitation des fonctions de l'ICANN de contribuer à un fonds mondial pour la sécurité. Cela étant dit, l'ICANN invite non seulement ces parties intéressées, mais aussi d'autres entités commerciales bénéficiant de la stabilité et du fonctionnement d'Internet, ainsi que les courtiers/assureurs qui profitent de l'interopérabilité d'Internet.

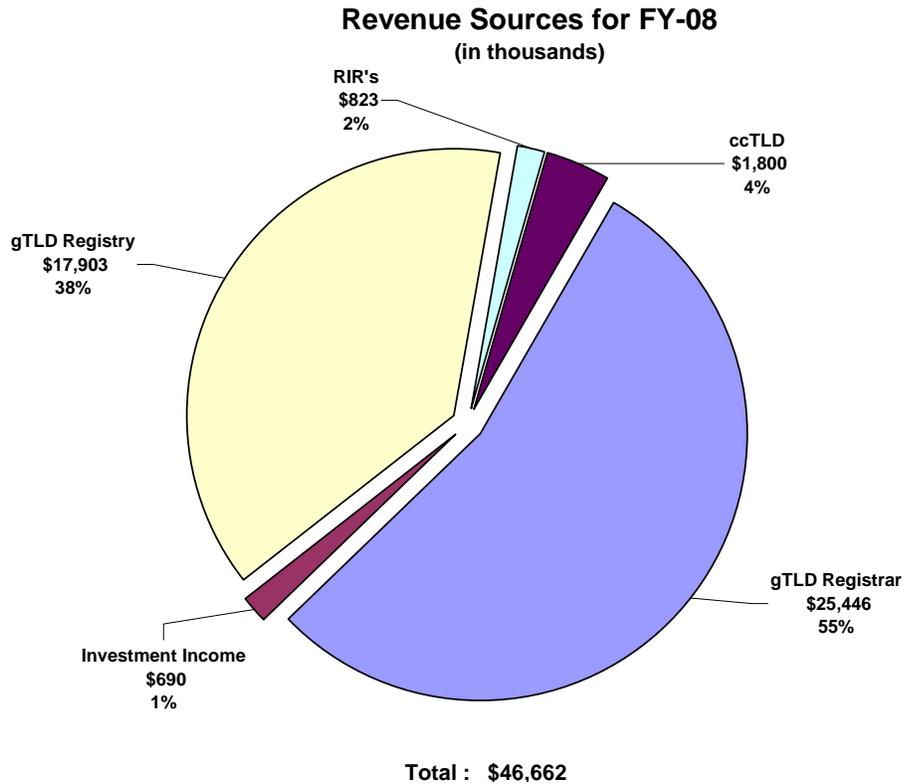
L'ICANN s'attend à un certain impact de ces sources durant les exercices à venir. À mesure que les revenus augmenteront grâce à de nouvelles sources, les frais provenant des contributeurs majeurs actuels seront réduits.

Revenus des investissements

L'ICANN anticipe recevoir des revenus d'investissement du fonds de réserve d'exploitation qu'elle a dernièrement établi.

Sources et utilisation des revenus

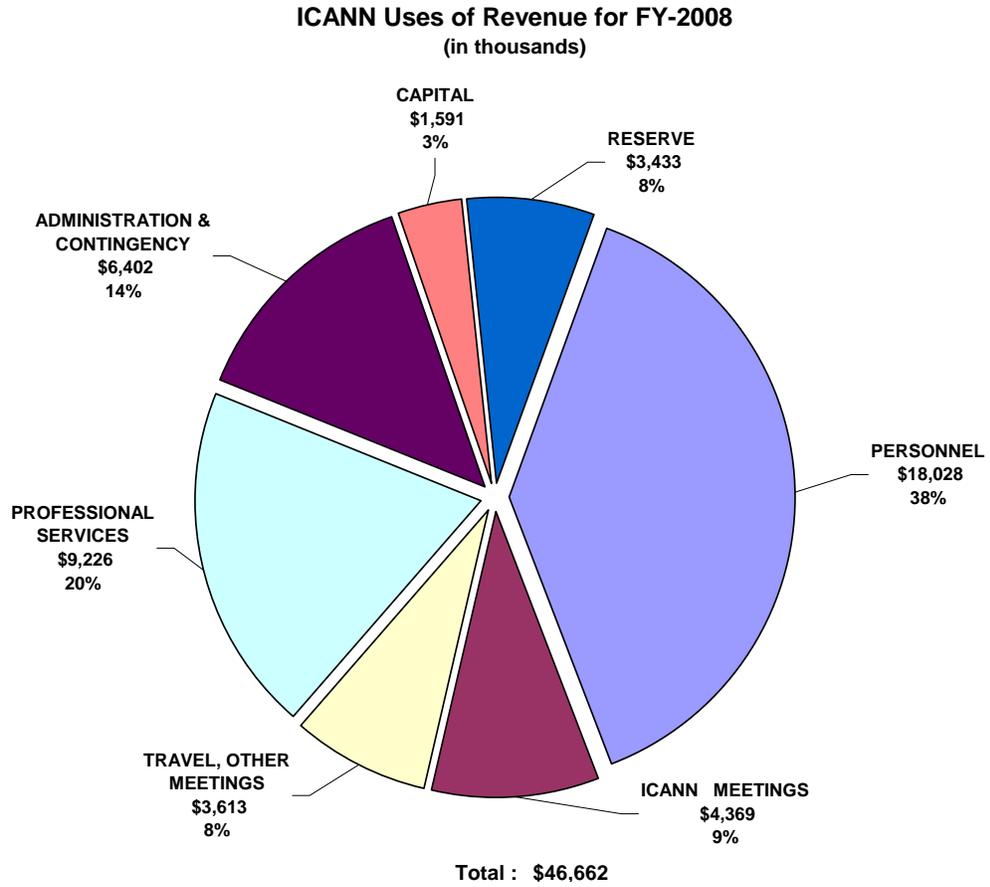
Comme décrit ci-dessus, les sources de revenus de l'ICANN continuent d'évoluer et il convient d'augmenter leur diversification. Les sources de revenus de ce budget sont décrites comme suit :



Les utilisations de ces revenus incluent :

- Frais : 39,5 MM \$
- Dépenses en immobilisations : 1,6 MM \$
- Contingences : 2,0 MM \$
- Contribution aux réserves stratégiques : 3,4 MM \$

Les détails supplémentaires concernant l'utilisation des revenus, en termes de dépenses, sont décrits ci-dessous :



Projection des revenus pour 2007-2008

	Juil-Sep '07	Oct-Déc '07	Jan-Mars '08	Avr-Juin '08	Total Exercice 08	Remarques
Revenus des registraires gTLD						
Frais de transactions par registraire (0,25 \$)	\$ 5,132,671	\$ 5,132,671	\$ 5,132,671	\$ 5,132,671	\$20,530,684	(1)
Remise sur les frais de transaction (0,03 \$)	(\$615,921)	(\$615,921)	(\$615,921)	(\$615,921)	(\$2,463,684)	(1)
Frais de transactions par registraire (nets)	\$ 4,516,750	\$4,516,750	\$4,516,750	\$4,516,750	\$18,067,000	(1)
Frais variables de soutien aux registraires	\$950,000	\$950,000	\$950,000	\$950,000	\$3,800,000	(2)
Frais de dépôt de demande des registraires	\$18,750	\$18,750	\$18,750	\$18,750	\$75,000	(3)
Frais d'accréditation annuel des registraires	\$919,322	\$279,322	\$610,169	\$591,187	\$2,400,000	(4)
Frais de transaction reportés 2004-05	\$0	\$22,500	\$51,800	\$42,000	\$116,300	(5)
Frais de transaction reportés 2005-06	\$83,000	\$95,000	\$117,000	\$82,000	\$377,000	(6)
Frais de transaction reportés 2006-07	\$150,000	\$160,000	\$150,000	\$150,000	\$610,000	(7)
Sous-total : Revenus provenant des registraires	\$6,637,822	\$6,042,322	\$6,414,469	\$6,350,687	\$25,445,300	
Revenus provenant des registres						
Registres gTLD	\$4,728,081	\$4,728,081	\$4,738,581	\$4,728,081	\$18,922,824	(8)
Registres des adresses IP	\$205,750	\$205,750	\$205,750	\$205,750	\$823,000	(9)
Sous-total : Revenus provenant des registres	\$4,933,831	\$4,933,831	\$4,944,331	\$4,933,831	\$19,745,824	
Revenus provenant des registres ccTLD						
Frais des registres ccTLD	\$55,000	\$57,000	\$350,000	\$116,000	\$578,000	
Contributions volontaires des ccTLD	\$0	\$0	\$611,000	\$611,000	\$1,222,000	
Sous-total : Frais et contributions des ccTLD	\$55,000	\$57,000	\$961,000	\$727,000	\$1,800,000	(10)
Revenus des investissements	\$250,000	\$250,000	\$250,000	\$250,000	\$1,000,000	
Moins créances douteuses ou provision pour créances douteuses	(\$328,933)	(\$312,543)	(\$348,983)	(\$339,645)	(\$1,329,354)	(11)

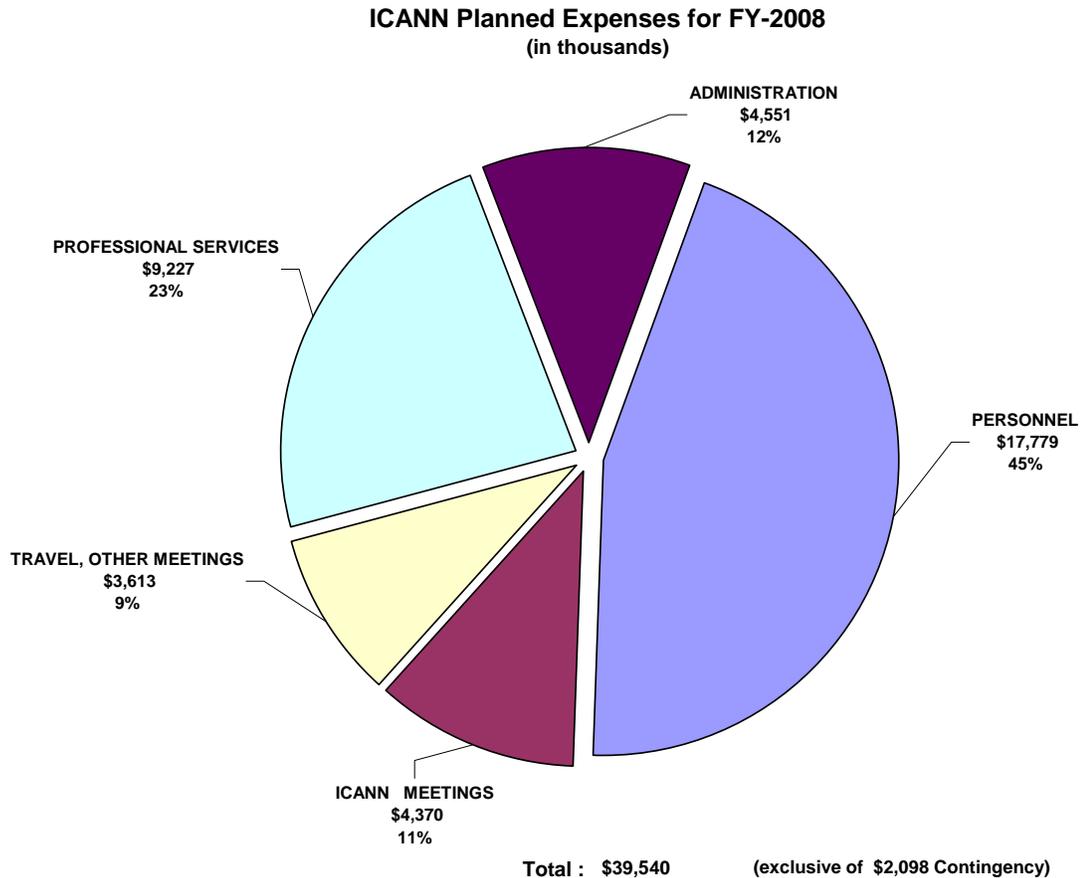
Total des revenus	\$11,547,670	\$10,970,610	\$12,221,617	\$11,921,873	\$46,661,770	
--------------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	--

Remarques :

- 0,25 \$ moins remise supposée de 0,03 \$ par transaction ; les frais restent les mêmes qu'
- (1) 2006-07
 et supposent une croissance conservatrice du nombre des inscriptions
 En attente de l'approbation des registraires gTLD : les mêmes frais que
 - (2) l'année précédente sont supposés
 - (3) Basé sur 30 demandes d'accréditation
 - (4) Basé sur une diminution à environ 600 registraires
 - (5) Revenus des transactions reportés pour 2004-05
 - (6) Revenus des transactions reportés pour 2005-06
 - (7) Revenus des transactions reportés pour 2006-07
 - (8) Projection des frais pour chaque registre gTLD
- | Registre gTLD | Montant | Commentaire |
|---------------|-------------|---|
| .com | \$8,000,000 | selon l'accord avec VeriSign |
| .net | 8,225,148 | frais sur les transactions, selon l'accord |
| .org | 1,014,176 | frais sur les transactions ; en attente de la conclusion des négociations en cours |
| .biz | 302,510 | frais sur les transactions, selon l'accord |
| .info | 550,398 | frais sur les transactions, selon l'accord ; |
| .museum | 500 | selon l'accord existant (un nouvel accord ne modifiera pas substantiellement les revenus) |
| .coop | 5,000 | selon l'accord existant (un nouvel accord ne modifiera pas substantiellement les revenus) |
| .aero | 5,000 | selon l'accord existant (un nouvel accord ne modifiera pas substantiellement les revenus) |
| .name | 55,000 | selon l'accord existant (un nouvel accord ne modifiera pas substantiellement les revenus) |
| .pro | 121,900 | selon l'accord existant |
| .travel | 79,816 | accord sTLD approuvé ; frais fixes et frais sur les transactions |
| .jobs | 38,544 | accord sTLD approuvé ; frais fixes frais sur les transactions |
| .mobi | 450,000 | accord sTLD approuvé ; frais sur les transactions |

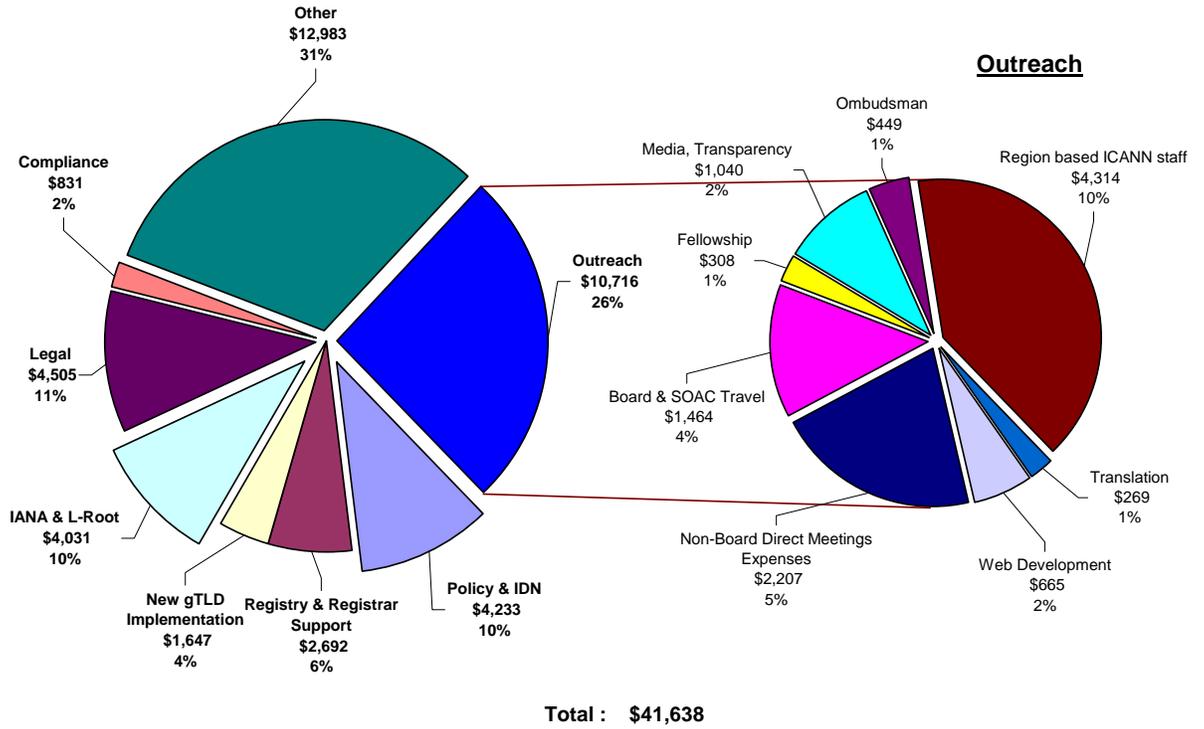
- | | | |
|----------------|--------------|--|
| .cat | 24,832 | accord sTLD approuvé ; frais fixes et frais sur les transactions |
| .tel | 50,000 | accord sTLD approuvé ; frais sur les transactions |
| Total des gTLD | \$18,922,824 | |
- Le budget pour les frais RIR est le même
- (9) que l'année dernière
 - (10) Projets (environ 20 % de croissance des frais reçus des ccTLD, en attente de la réalisation du plan des frais développés par la ccNSO)
 - (11) Prévision de non-collecte des paiements dans certains domaines

La portion de l'utilisation des revenus affectés aux frais est décrite ci-dessous :



Les détails supplémentaires concernant les dépenses figurent ci-dessous :

FY-08 Key Project Areas
 (in Thousands)



Propositions de tableaux du budget et remarques

	Budget approuvé pour 2006- 2007*	Projection totale en fin d'année	Différence de projection par rapport au budget	Proposition de budget 2007-2008	Différence d'un budget à l'autre	Différence du budget par rapport à la projection	Voir le notes dans texte
DÉPENSES							
Personnel à plein temps en fin d'année	89	86	(3)	107	18	21	(1)
Dépenses de base							
Personnel	\$13,264	\$13,264	0	\$17,797	\$4,533	\$4,533	(2)
Services professionnels et techniques	7,404	6,733	(671)	9,203	1,799	2,470	(3)
Réunions du conseil d'administration et autres voyages	6,200	5,639	(561)	7,637	1,437	1,998	(4)
Administratives et systèmes	3,256	2,961	(295)	6,333	3,077	3,372	(5)
Dépenses en immobilisations :	510	510	0	1,591	1,081	1,081	(6)
Sous-total : Dépenses de base	\$30,634	\$29,107	(\$1,527)	\$42,561	\$11,927	\$13,454	
Autres dépenses							
NomCom	192	192	0	219	27	27	(7)
Médiateur	339	339	0	449	110	110	(8)
Sous-total : Autres dépenses	\$531	\$531	0	\$668	\$137	\$137	
Total des dépenses	\$31,165	\$29,638	(\$1,527)	\$43,229	\$12,064	\$13,591	

Revenus de base							
Revenus des registraires gTLD							
Frais de registraire par transaction (nets)	\$14,617	\$17,980	\$3,363	\$18,067	\$ 3,450	\$87	(9)
Frais variables de soutien aux registraires	3,800	3,800	0	3,800	0	(0)	(10)
Frais de demande des registraires	90	285	195	75	(15)	(210)	(11)
Frais annuels d'accréditation des registraires	640	3,156	2,516	2,400	1,760	(756)	(12)
Revenus reportés				1,103	1,103	1,103	
Sous-total : Revenus provenant des registraires	\$19,147	\$25,221	\$6,074	\$25,445	\$6,298	\$224	
Revenus provenant des registres							
Registres gTLD	14,032	15,308	1,276	18,923	4,891	3,615	(13)
Registres des adresses IP	823	823	0	823	0	0	(14)
Sous-total : Revenus provenant des registres	\$14,855	\$16,131	\$1,276	\$19,746	\$4,891	\$3,615	
Revenus provenant des registres ccTLD							
Frais des registres ccTLD	300	619	319	578	278	(41)	
Contributions volontaires des ccTLD	1,200	881	(319)	1,222	22	341	
Sous-total : Contributions des	\$1,500	\$1,500	0	\$1,800	\$300	\$300	(15)

ccTLD						
Revenus divers/revenus d'investissement	40	264	224	1,000	960	736
Moins : Provision pour créances douteuses	1,560	1,912	352	1,329	(231)	(533) (16)
Total des revenus	\$33,982	\$41,204	\$7,222	\$46,662	\$12,680	\$5,458
Contribution à la réserve	\$2,817	\$11,566	\$8,749	\$3,433	\$616	(\$)

* En avril 2007, le conseil d'administration a approuvé une révision du budget pour l'exercice 2006-07 dans lequel figurait un montant de 188 000 \$ de plus que le montant approuvé initialement en juin 2006. Les affectations des postes ont également reflété les changements de priorités.

Remarques sur les projections de revenus et de dépenses pour l'exercice 2007- 08

- (1) Le budget de l'exercice 2007-08 prévoit un total personnel de 107 personnes définitifs d'ici la fin de l'exercice. Ceci représente une augmentation de 21 postes en plus de ceux prévus au budget de l'exercice précédent. L'augmentation de personnel répondra aux charge occasionnées par les initiatives clés et les exigences opérationnelles « affaires courantes », comme décrit ci-dessous. Le personnel ajouté répondra également aux exigences décrites dans le plan de succession – une section clé du planning des contingences.

Dans le cadre de la structure organisationnelle révisée, les nouveaux postes clés de chaque domaine fonctionnel incluent :

- Développement des politiques
 - Les postes de directeur des politiques générales , d'officier pour la gestion des Informations sur les politiques et de premier responsable des politiques devront être ajoutés.
- Partenariats mondiaux
 - Liaisons régionales : deux liaisons régionales supplémentaires qui serviront la région Asie/Pacifique.
 - Facilitateur du fonds de sécurité : il servira de liaison avec les sociétés pour lever des fonds afin de soutenir le développement de solutions mondiales de sécurité sur Internet.
- Messages aux parties intéressées
 - Responsable de la gestion des connaissances : il ne s'agit pas d'un poste incrémentiel par rapport au budget de l'année précédente ; le titre a été modifié et le poste est directement axé sur les communications avec les sociétés et sur la participation du public. Cette fonction soutiendra également le conseil d'administration.
 - Responsable de la gestion des connaissances : un responsable à mi-temps chargé de collaborer uniquement avec le conseil d'administration.
 - Développeur Web : (une conversion d'un poste temporaire à un poste à plein temps) pour améliorer le site web de l'ICANN conformément aux objectifs du plan de fonctionnement, puis fournir du contenu sérieux et dans les délais, et également fournir l'accès aux groupes constitutifs de la communauté de l'ICANN.

- Operations & Services clients

- Liaison pour les registres : une initiative clé cette année pour le développement du programme gTLD. Le budget inclura par conséquent le recrutement du personnel clé essentiel au succès du programme, et notamment : un nouveau gestionnaire de programme gTLD, un gestionnaire de processus gTLD et un gestionnaire de processus de résolution des litiges gTLD.
- Personnel de conformité : afin d'examiner et d'améliorer le programme de respect contractuel de l'organisation, y compris son système de contrôle des contrats importants assurant que toutes les parties respectent les accords, l'ICANN ajoutera deux personnes qualifiées (quatre personnes au total) pour assurer le respect des règles dans les domaines suivants :
 - Service Whois et obligations d'exactitude
 - Transferts entre registraires
 - Accords avec les registraires et les registres
- Personnel de projet IDN : deux membres du personnel à plein temps seront assistés par des membres du personnel d'autres services qui fourniront leur expertise nécessaire à mi-temps, selon les besoins. Les deux membres du personnel à plein temps sont les suivants : le directeur technique IDN et le directeur de liaison IDN.
- Liaison pour les registraires : afin de gérer les questions de faillite potentielle de registraires et de fournir des critères clairs pour l'ajout de nouveaux registraires, un spécialiste de la prévention et de l'administration des faillites de registraires et un spécialiste des services de registraires seront engagés.
- IANA : un informaticien chargé de soutenir les besoins de l'IANA est inclus dans le budget 2007-08.
- Avocat - Conseil: un nouveau poste d'avocat a été ajouté afin de soutenir les efforts juridiques associés aux domaines d'initiative clés et à l'augmentation du nombre des litiges.

(2) Ce poste représente les coûts associés aux changements de personnel décrits dans la Note (1). Les postes ne seront pas tous pourvus pour la totalité des 12 mois. Ils seront pourvus conformément à un modèle de croissance prévu afin d'assurer que tous les moyens efficaces sont utilisés. Il est à noter que ces postes sont considérés comme des postes à plein temps (sauf comme noté), même si, pour faire des économies, ils peuvent être pourvus par un personnel contractuel.

(3) Le montant de ce poste a augmenté en raison de la sous-traitance des services décrite dans le plan de fonctionnement. Il inclut également les frais de litiges. L'ICANN est actuellement impliqué dans plusieurs procès. Le montant prévu au budget pour ce poste a augmenté par rapport au budget de l'année dernière et par rapport aux frais réels. L'ICANN engage par ailleurs les services de panels indépendants, ceux d'entreprises de relations publiques de manière limitées et d'autres consultants qui seront engagés si l'effort est exigé et si leur engagement représente des économies réelles par rapport aux dépenses en personnel.

(4) Ce poste inclut le budget pour les réunions de l'ICANN, les voyages des membres du conseil d'administration et du personnel. Les réunions de l'ICANN devraient être plus chères, dû à une augmentation anticipée de la fraction du financement fourni par l'ICANN pour diminuer la dépendance des sources régionales. Les réunions auxquelles assiste l'ICANN ou les réunions sponsorisées par l'ICANN sont également incluses, comme indiqué dans le plan de fonctionnement. L'ICANN a inclus une clause afin de fournir une assistance à certains membres volontaires de la communauté de l'ICANN qui ne pourraient sinon assister aux réunions des groupes d'étude ou à d'autres réunions de l'ICANN. L'assistance en matière de voyages sera fournie au cas par cas, et uniquement après évaluation de la demande de voyage et si celle-ci est jugée avoir une valeur ajoutée pour l'ICANN et pour la communauté.

(5) Ces coûts, qui représentent une composante majeure des dépenses de l'ICANN, incluront les frais de déménagement de l'ICANN, ainsi que des ressources substantielles pour les coûts de traduction. Une raison pour laquelle ces coûts ont substantiellement augmenté cette année est due au fait que ce poste inclut aujourd'hui le serveur racine L, d'autres coûts de soutien des opérations techniques et des frais de contingence d'environ 5 % à l'échelon de toute la société.

(6) Les achats en investissements comprennent les acquisitions d'équipements de plus de 10 000 \$ par article. Ces achats comprennent les mise a niveau en matériels et en service a l'IANA du DNSSEC .ARPA , le mobilier, les aménagements et l'équipement téléphonique des nouveaux bureaux de l'ICANN, la délocalisation des fonctions non-serveur racine dans des installations hors site, conformément aux améliorations pour pallier aux contingences que l'ICANN met en place, les mises a niveau en matériel du serveur racine, la sauvegarde sur réseau de stockage SAN, un système de gestion des plaintes et un logiciel de gestion des projets.

(7) Le comité de nomination est à nouveau chargé cette année de pourvoir certains sièges du conseil d'administration et des comités consultatifs de l'ICANN. Le comité actuel se réunira deux fois en personne pendant l'exercice. (c'est-à-dire que le comité qui lui succédera se réunira également pendant le même exercice.) Outre ces coûts de voyage, le montant prévu au budget couvrira les coûts administratifs, à savoir les conférences téléphoniques, la diffusion de la documentation, les annonces de recherche de candidats et le soutien administratif.

(8) Le poste de médiateur de l'ICANN a été établi conformément au règlement. Le médiateur adresse des rapports mensuels au conseil d'administration de l'ICANN concernant la progression du travail. Ce montant finance les coûts directs associés à ce bureau. Les coûts indirects sont financés séparément par l'ICANN.

(9) Le budget de cette année conserve les frais de transaction de 0,24 \$ du dernier exercice et la remise anticipée de 0,03 \$ par transaction. Les frais sur les transactions sont payés par l'intermédiaire du registraire pour les nouveaux enregistrements, les renouvellements ou les transferts. Le budget suppose une croissance conservatrice du nombre d'enregistrements.

(10) Le budget de cette année conserve les frais de transaction de 3,8 MM \$ du dernier exercice, à diviser entre les registraires. Alors que certaines dépenses de l'ICANN pour le soutien aux registraires sont fonction du nombre de transactions (c'est-à-dire la taille du registraire), de nombreux coûts sont essentiellement les mêmes pour tous les registraires,

quelle que soit leur taille (c'est-à-dire certains aspects d'un programme de respect des contrats). L'ICANN allouera par conséquent 3,8 MM \$ pour les registraires, à diviser entre eux. Étant donné le nombre actuel de registraires, ces frais sont estimés à 4 300 \$ annuels par registraire. Si le nombre de registraires diminue, comme anticipé dans certains domaines, les frais augmentera. S'il y a 600 registraires gTLD à la date de facturation, les frais seront de 1 583 \$ pour ce trimestre la (6 333 \$ par an). Comme décrit précédemment dans ce document, une portion des frais peut être omise si certaines conditions sont remplies.

(11) L'ICANN continue à recevoir un nombre substantiel de demandes de registraires et de frais y afférents. Il est toutefois anticipé que le nombre de demandes d'accréditation diminuera pendant l'exercice 2007-08. Pour cette année budgétaire, il est estimé qu'il y aura 30 demandes d'accréditation.

(12) Les frais d'accréditation fixes resteront constants (4 000 \$), ainsi que l'accréditation pour tous les registres. Il est anticipé que le nombre de registraires accrédités diminuera pendant l'exercice 2007-08.

(13) Les revenus des gTLD sont décrits en détail dans les notes du tableau de revenus ci-dessus. En ce qui concerne l'avenir, l'ICANN lance plusieurs initiatives pour augmenter les revenus sur le long terme dans ce domaine : assignation de nouveaux TLD, déploiement des IDN, achèvement de la phase sTLD et négociation des renouvellements des gTLDs.

(14) Les projections des revenus provenant des registres d'adresses IP sont maintenues constantes avec le montant prévu pour l'exercice actuel.

(15) L'ICANN est convaincue que beaucoup plus de revenus devraient être générés des ccTLD que par le passé. Cet objectif reflète une augmentation de 20 % des revenus par rapport à l'année précédente. Les revenus supplémentaires seront générés grâce à la bonne communication de la valeur réelle procurée par les services de l'ICANN. L'ICANN dispose d'un personnel dont l'objectif majeur est de communiquer et de conclure des accords avec les ccTLD afin de stabiliser les relations et les revenus dans toute cette communauté mondiale.

(16) Les « créances douteuses » ont diminué, reflétant l'impact anticipé de l'amélioration des procédures de collecte durant l'exercice 2007-08.

Sommaire du budget roulant sur trois ans

Ce sommaire compare les revenus et dépenses réels pour l'exercice 2005-06 à ceux projetés en 2006-07 et portés au budget en 2007-08.

Three Year Trend Comparison

	Actual		Projected		Budget	
	FY 05-06		FY 06-07		FY 07-08	
	\$\$\$	%	\$\$\$	%	\$\$\$	%
Registrar						
Application Fee	\$780	2.6%	\$285	0.7%	\$75	0.2%
Accreditation Fee	\$1,985	6.6%	\$3,156	7.7%	\$2,400	5.1%
Variable Fee	\$3,789	12.7%	\$3,800	9.2%	\$3,800	8.1%
Transaction Fee	\$16,509	55.4%	\$17,980	43.6%	\$18,087	38.7%
Deferred Trans Fee 04-05					\$116	0.3%
Deferred Trans Fee 05-06					\$377	0.8%
Deferred Trans Fee 06-07					\$610	1.3%
Subtotal	\$23,043	77.3%	\$25,221	61.2%	\$25,445	54.5%
Registry						
Fixed Fee Tiers 1 & 2	\$30	0.1%	\$41	0.1%	\$91	0.2%
Fixed Fee Tier 3	\$820	2.8%	\$10,050	24.4%	\$8,122	17.4%
Transaction Fee	\$6,480	21.7%	\$5,217	12.7%	\$10,690	23.0%
Subtotal	\$7,330	24.6%	\$15,308	37.2%	\$18,902	40.6%
Regional Internet Registries						
Fixed Fee	\$823		\$823		\$823	
Subtotal	\$823	2.8%	\$823	2.0%	\$823	1.8%
ccTLD						
Contributions	\$278	0.9%	\$881	2.1%	\$1,222	2.6%
Agreements	\$255	0.9%	\$619	1.5%	\$578	1.2%
Subtotal	\$533	1.8%	\$1,500	3.6%	\$1,800	3.9%
Investment	\$105	0.4%	\$264	0.6%	\$1,000	2.1%
Total Revenue	\$31,834		\$43,116		\$47,993	
Bad Debt Allowance	-\$2,026	-6.8%	-\$1,912	-4.6%	-\$1,331	-2.9%
Net Total Revenue	\$29,808	100.0%	\$41,204	100.0%	\$46,662	100.0%
EXPENDITURES						
EXPENSES						
Personnel	\$7,533	40.9%	\$13,439	43.2%	\$18,028	41.7%
ICANN Meetings	\$2,163	11.8%	\$3,957	12.7%	\$4,369	10.1%
Travel, Other Meetings	\$1,864	10.1%	\$2,466	7.9%	\$3,613	8.3%
Professional Services	\$4,695	25.5%	\$7,526	24.1%	\$9,226	21.3%
Administration	\$2,105	11.4%	\$3,267	10.5%	\$6,402	14.8%
Total Expenses	\$18,360	99.7%	\$30,655	98.4%	\$41,638	98.2%
CAPITAL	\$53	0.3%	\$510	1.6%	\$1,591	3.8%
Total Expenditures	\$18,413	100.0%	\$31,165	100.0%	\$43,229	100.0%
Personnel Count	52		86		107	

